

Sécurité routière – Écoles sécuritaires et actives

De nouveaux aménagements face à l'école primaire d'éducation internationale

Le 10 octobre 2025 – À compter de la semaine du 13 octobre, la Ville procédera à l'installation d'aménagements permanents devant l'école primaire d'éducation internationale, à l'angle du boulevard des Forges et de la rue du Sénateur-Montplaisir. Les travaux, d'une durée prévue de trois semaines, visent à offrir un environnement plus sécuritaire et favorable aux déplacements actifs des élèves, des parents et du personnel scolaire.

Sécuriser les déplacements aux abords des écoles

À terme, ces travaux comprendront :

- L'ajout de [feux rectangulaires à clignotement rapide](#) (FRCR), un dispositif lumineux qui avertit les automobilistes de la présence d'une piétonne ou d'un piéton empruntant le passage;
- L'aménagement d'un îlot central pour sécuriser la traversée des piétonnes et des piétons et apaiser la vitesse de circulation;
- L'élargissement des trottoirs face à l'école, incluant un espace de refuge pour l'arrêt d'autobus.

Entraves à prévoir

Pendant les travaux, la circulation sera possible sur une seule voie dans chaque direction. Les automobilistes sont invités à prévoir plus de temps pour leurs déplacements dans le secteur.